



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Discothèques - crise sanitaire

Question écrite n° 33255

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les conséquences de la crise sanitaire du covid-19 pour les discothèques qui sont dans une situation dramatique. Sur les 1 300 discothèques existant en France, 300 ont définitivement fermé depuis le 17 mars 2020. Ce secteur d'activité représente environ 32 000 emplois et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Les professionnels de ce secteur d'activité s'indignent car ils considèrent que les protocoles de distanciation auraient pu être appliqués alors que tout l'été 2020, ils ont constaté que des soirées privées ou dans la clandestinité se sont déroulées sans aucune précaution. Ils ne se sentent pas soutenus et entendus alors qu'ils ont fait part de leurs efforts en matière de restrictions et de protocole sanitaire et de leur implication pour faire face à la pandémie. Ainsi, à titre d'exemple, dans le Vaucluse, les salles de danse (dont les discothèques) sont des établissements recevant du public (ERP) de type P. Cette catégorie comprend également les salles de jeux. Le nombre d'ERP du type P est de 33 dans le département mais pour ceux qui ont tenté la survie économique, ils ont été confrontés à une réglementation stricte ne permettant pas une activité annexe avec le risque de ne pas pouvoir retrouver leur catégorie après la crise. Aussi, compte tenu des circonstances, il lui demande s'il entend répondre favorablement aux demandes portées par la profession c'est-à-dire la prolongation du chômage partiel et le gel de la redevance SACEM jusqu'à la réouverture des établissements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33255

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7175

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)